

ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE, DEVELOPPEMENT DURABLE : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

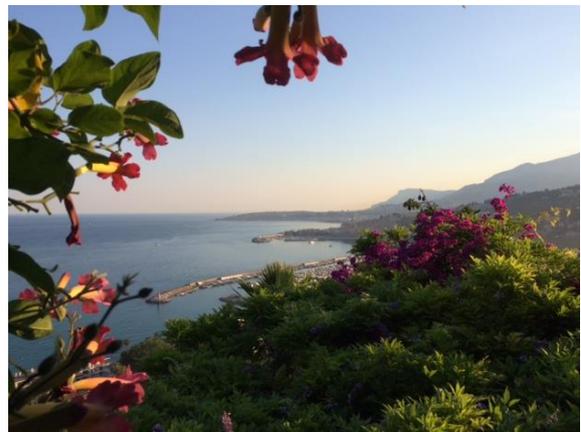
Certains mots relatifs à l'environnement nous sont devenus aujourd'hui si familiers qu'il peut être utile de revenir à leur définition exacte, dans un contexte où on les utilise de plus en plus et alors qu'ils sont trop souvent instrumentalisés par des pouvoirs ou des institutions publiques ou privées en quête de respectabilité mais ayant des pratiques à l'exact opposé de leurs principes. Ainsi en va-t-il pour « écologie » et « développement durable ». A partir de là, il sera intéressant de s'interroger sur les politiques locales en la matière.

L'écologie est donc cette science qui étudie les relations des êtres vivants avec leur environnement, selon la définition du Larousse. Le mot relation est essentiel. Car c'est bien de l'action que les hommes exercent sur la nature et leur milieu de vie dont il s'agit (l'inverse étant aussi vrai). Selon le degré de prise de conscience écologique, des pratiques plus ou moins engagées et fortes peuvent ou non être la marque des choix suivis au niveau économique et politique, y compris évidemment au niveau des entités locales, pour faire face à des problématiques bien connues aujourd'hui (pollutions, menaces contre la biodiversité, réchauffement climatique, etc.). Et l'on arrive ainsi au concept de développement durable, que le rapport Brundtland des Nations Unies a évoqué dès 1987, en le définissant comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Avec de multiples déclinaisons à prendre en compte à l'échelon local : habitat et urbanisation, transitions énergétiques, tourisme durable, modes de transport et mobilités douces, gestion des eaux, de la qualité de l'air, agriculture...

Dans nos communes, c'est bien de modèles de développement dont on parle à travers ces principes que l'on aimerait, à l'ASPONA, voir reprendre dans les orientations de nos élus afin qu'ils s'engagent résolument pour une vision globale intégrant l'économie, la qualité de vie des populations, la préservation de nos magnifiques paysages et de notre nature, et une démarche de responsabilisation sur ce que nous laisserons aux futures générations.



Malheureusement, il nous semble que les diverses décisions prises récemment ne vont pas en ce sens. Quelques exemples pour rappel : l'aberration environnementale du parking souterrain construit aux Sablettes, l'incapacité à développer réellement les mobilités douces, les transitions énergétiques à Menton et Roquebrune, le projet d'aménagement de la Baie Ouest avec la « balnéarisation »¹ de ce bord de mer encore préservé, le camping St-Michel concédé au privé et désormais saccagé, la volonté de favoriser un développement artificiel d'un tourisme de luxe (hôtel 5 étoiles à Garavan, domaine La Tournerie) au détriment des besoins du tourisme familial pourtant essentiel à l'économie locale et l'attachement à un modèle économique dépassé basé sur la spéculation et la promotion immobilière en faveur des « lits froids » occupés à peine quelques jours par an (plus de 40% sur les deux communes littorales) plutôt qu'à une véritable politique sociale et environnementale pour l'habitat.



A l'heure de la prise de conscience de « la finitude écologique de la Terre » (Dominique Bourg), les politiques publiques doivent abandonner les vieux logiciels du « toujours plus » (de consommation, de béton, de voitures, de motos ...) et relever les immenses défis environnementaux pour le présent et l'avenir, répondant ainsi aux attentes sociétales. A chaque fois que cela est nécessaire, les mobilisations citoyennes et associatives peuvent le rappeler. Ailleurs, comme ici...

Cogito

¹ Pour ne pas dire « baléarisation » en référence aux dérives architecturales de certaines îles méditerranéennes